

RAPPORT N° 04/3-56  
au Conseil Municipal

OBJET

**MAINTENANCE DES PROGICIELS INFORMATIQUES**

**AUTORISATION DE LANCER UN APPEL D'OFFRES  
ET DE SIGNER LE(S) MARCHE(S)**

La Commune a lancé un appel d'offres en mars 2003 afin d'assurer la maintenance des progiciels informatiques pour le bon fonctionnement des services pour une durée de 1 an. Il est proposé de relancer ce marché arrivant à terme.

Le présent marché comprend :

- l'assistance informatique,
- la mise à jour des progiciels Informatiques.

Je vous demande, en conséquence :

1° d'adopter les conditions de passation et la procédure de dévolution du marché, comme suit :

- . passation après lancement d'un appel d'offres ouvert (Articles 10, 33, 58 à 60 du Code des Marchés Publics) ;
- . le marché est décomposé de 10 lots, dont le montant prévisionnel total par an est de 378 200,00 euros, comme suit :

LOTS	LIBELLE	PREVISIONNEL
1	Progiciels Gestion Financière et Patrimoine	131 000,00
2	Progiciel Gestion Ressources Humaines	76 000,00
3	Logiciel SIG/ APIC	30 000,00
4	Progiciel Gestion Affaires Scolaires/ AXEL	24 500,00
5	Progiciel Gestion Actes Etat Civil/ MELODIE et IMAGE	25 500,00
6	Progiciel Gestion Electorale/ ADAGIO et SOPRANO	15 500,00
7	Progiciel Gestion Urbanisme/ LIVRE FONCIER	9 800,00
8	Progiciel Gestion Parc Automobile/ CENTRAL-PARC	12 900,00
9	Logiciel LOTUS NOTES DOMINO	21 500,00
10	Logiciels Systèmes et Bureautiques	31 500,00
	<b>TOTAL</b>	<b>378 200,00</b>

**RAPPORT N° 04/3-56**


RECUEIL

DES DELIBERATIONS

DU CONSEIL MUNICIPAL

- . durée prévisionnelle : 3 ans à compter de la date de notification ;
  - . crédits inscrits sous les Chapitre 011 et Article 6156 ;
- 2° d'approuver le Dossier de Consultation des Entreprises et les pièces du marché ;
- 3° de m'autoriser à engager la consultation ouverte, à passer le(s) marché(s) avec le(s) candidat(s) retenu(s) par la Commission d'Appels d'Offres ou, en cas de résultat infructueux, à traiter par marché(s) négocié(s) ;
- 4° d'autoriser la signature du (des) marché(s) par mon Délégué ou moi-même.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.



**LE DEPUTE-MAIRE**

*René-Paul VICTORIA*

**René-Paul VICTORIA**

**DELIBERATION N° 04/3-56**  
**au Conseil Municipal**  
**en séance du vendredi 18 juin 2004**

**OBJET**

**MAINTENANCE DES PROGICIELS INFORMATIQUES**

**AUTORISATION DE LANCER UN APPEL D'OFFRES  
ET DE SIGNER LE(S) MARCHE(S)**

**LE CONSEIL MUNICIPAL**

Vu la Loi n° 82-213 du 2 mars 1982 relative aux droits et aux libertés des Communes, des Départements et des Régions, modifiée ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu le Code des Marchés Publics ;

Sur le RAPPORT N° 04/3-56 du Député-Maire ;

Vu le rapport de Monsieur Dominique FOURNEL, 2ème Adjoint, présenté au nom de la Commission Finances et Administration Générale ;

Sur l'avis favorable de ladite Commission ;

**APRES EN AVOIR DELIBERE  
A L'UNANIMITE DES VOTANTS**

**ARTICLE 1**

Approuve les conditions de passation et la procédure de dévolution du marché pour la maintenance des progiciels informatiques de la Commune.

**ARTICLE 2**

Approuve le Dossier de Consultation des Entreprises et les pièces du marché.

**DELIBERATION N° 04/3-56**

RECUEIL  
DES  
DELIBERATIONS

**ARTICLE 3**

Autorise le Député-Maire à engager la consultation et à passer le(s) marché(s) avec le(s) candidat(s) retenu(s) par la Commission d'Appels d'Offres ou, en cas de résultat infructueux, à traiter par marché(s) négocié(s).

**ARTICLE 4**

Autorise le Député-Maire ou son Délégué à signer le(s) marché(s).

---

Pour extrait certifié conforme,  
Fait à Saint-Denis, le **25 JUIN 2004**



*[Signature]*  
**René-Paul VICTORIA**